

OTIF



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

**Communiqué de presse
03.12.2010**

L'ERA lâche du lest

Silence radio rompu

Six mois après la suspension unilatérale et implicite de toute coopération par l'Agence ferroviaire européenne (ERA)¹, le silence radio a été rompu aussi brusquement qu'il était venu.

Au grand soulagement du secteur ferroviaire, la coopération entre l'ERA et l'OTIF est bien partie, à l'approche des fêtes de fin d'année, pour revenir à sa routine habituelle. Ainsi, le registre VKM (Registre des codes de détenteur de véhicule²) publié sur le site web de l'ERA assure désormais à nouveau également l'actualisation des données concernant les États membres non membres de l'UE.

¹ cf. communiqué de presse de l'OTIF du 10.06.2010

² <http://www.otif.org/fr/technique/registres.html>

L'OTIF en bref

L'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) comprend actuellement 46 États membres (Europe, Proche/Moyen-Orient et Afrique du Nord). Le droit uniforme créé par l'OTIF s'applique actuellement aux transports ferroviaires internationaux réalisés sur une infrastructure ferroviaire de 250'000 km et aux transports complémentaires effectués, en trafic marchandises et voyageurs, sur plusieurs milliers de kilomètres, par voie maritime, voies de navigation intérieure et (en trafic intérieur) par la route. Le siège de l'Organisation est à Berne en Suisse.

Pour des informations complémentaires : cf. www.otif.org – [Informations générales](#)

Service de presse : Katja Bürkholz

Tél. : (+ 41) 31 359 10 30

Courriel : katja.buerkholz@otif.org

www.otif.org - [NEWS](#)